

• « Trop souvent le vélo est oublié »

mercredi 17.09.2008, 05:06 - La Voix du Nord



Daniel Dourens, de l'ADAV, profite des récentes installations pour garer son vélo en toute sécurité à la mairie.

| DÉPLACEMENT |

Comment roule-t-on à vélo à Béthune ? À l'occasion de la première participation de la ville à la semaine européenne de la mobilité, nous avons souhaité dresser un état des lieux avec Daniel Dourens, de l'Association droit au vélo (ADAV). Comment vient-on au vélo ?

Personnellement, j'ai toujours aimé le vélo. Mais depuis 4 ans, je suis à la retraite, j'en pratique plus régulièrement. Chacun a ses propres raisons. Faire du vélo, c'est bon pour la santé, c'est plus convivial et plus rapide que la voiture, c'est mieux pour la planète et son portefeuille.

Plus rapide que la voiture ?

Oui, en centre ville pour se garer on tourne et on tourne pour trouver une place et lorsqu'on en a trouvée une, elle n'est pas proche du lieu où l'on veut se rendre. À vélo, c'est plus direct. Encore faut-il qu'il existe des points pour attacher son vélo à proximité des commerces, de la mairie... **Comment circule-t-on à vélo à Béthune ?**

Il suffit de se rendre avenue de Bruay, Kennedy, rue de Lille... pour en avoir une idée. Soit les bandes cyclables n'existent pas, soit elles n'ont pas été entretenues.

Il y a beaucoup de travail à faire pour améliorer la sécurité des cyclistes lors de leurs déplacements mais aussi pour assurer la sécurité des vélos lorsqu'ils sont attachés.

Vous avez des idées à proposer ?

Bien sûr, nous avons pensé à améliorer les bordures, la signalisation, le double sens comme dans la rue Legillon... **Le double sens n'est-il pas dangereux ?**

Non, au contraire ! Le cycliste voit l'automobiliste et l'automobiliste voit le cycliste. De plus, le double sens permet des raccourcis en cycle urbain.

Existe-t-il des mesures à prendre rapidement et qui ne coûtent pas trop cher ?

Oui, plusieurs. Rue du Pont-des-Dames et rue d'Annezin, il est possible de mettre en place un double sens, comme rues Benoîte-Vincent, Reine-Astrid, Renan, de Verdun, rue de l'Abattoir pour se rendre à la piscine... La décision de placer le centre ville en zone 30... **Quels sont selon vous les itinéraires à privilégier à vélo ?**

Je pense à un cheminement entre la gare et l'IUT et la FAC, pour les étudiants et les professeurs. Un marquage au sol et un fléchage sont suffisants. On pourrait même le prolonger jusqu'au centre hospitalier de Beuvry, en passant par le lycée Yourcenar.

Qu'attendez-vous de cette semaine ?

Tout d'abord qu'aujourd'hui il y ait le plus grand nombre de personnes à faire marquer son vélo. J'attends aussi des propositions des Béthunois pour améliorer la circulation dans leur quartier.

Une sensibilisation du public en général et des élus en particulier ?

Oui car trop souvent le vélo est oublié. Je pense notamment aux travaux de voirie. On est en train de construire un pont tout neuf au-dessus du canal d'Aire, à Essars, et on n'a pas pensé au vélo. Idem pour la rocade Nord, alors qu'on nous annonce que ce sont des travaux pour durer 50 ans ! À Béthune, rue Albert-1er, on va mettre des pavés, ce n'est pas idéal pour rouler. On nous parle du tramway, a-t-on pensé à faire une piste cyclable à côté ? Pourra-t-on monter dans le tramway avec son vélo ?

Une ville sans voiture, ce n'est pas possible... Nous en sommes conscients. Nous ne sommes pas pour « le tout vélo ». Je conduis aussi ma voiture (rires : NDLR). Mais, dans les réflexions, il ne faut pas oublier le vélo.